



Quelle ambiance de m... !



Il règne bien dans notre usine un climat délétère où tout le monde flique tout le monde !
Mais où est donc passé l'esprit familial et de camaraderie qui prédominait à peu près jusqu'ici ?
Disparu malheureusement, au profit d'un climat d'autoritarisme !!
Alors, comment travailler correctement et sereinement dans ces conditions ? Et après ça, on viendra nous parler de Qualité de Vie au Travail.....foutaises !

Pour un non port du casque, un salarié a écopé de 10 jours de mise à pied ! Joyeux Noël !!
Pour **F.O**, cette sanction est complètement disproportionnée !!!

Et maintenant, combien pour le non port des protections auditives, port des gants, des déplacements en dehors des allées vertes ? Combien si on ne tient pas la rampe dans les escaliers, etc.?

Ah oui au fait, combien pour les directeurs qui circulent dans l'entreprise sans leurs feux de croisements allumés ??

Il y a quelques semaines, un salarié intérimaire a eu un Accident du Travail sur une rectifieuse.
Il n'avait reçu que de trois jours de formation sur l'outil !?! Quelques jours plus tard, on a mis fin à son contrat ! C'est dégueulasse, nous n'avons pas d'autres mots pour qualifier ça ! **F.O** a demandé des explications à la maîtrise, celle-ci embarrassée n'a pas souhaité nous répondre.....un silence finalement qui en dit long !

Lors de la réunion des Délégués du Personnel du lundi 4 décembre, nous avons également demandé des explications à la Direction. Celle-ci nie le fait que quand un salarié intérimaire a un AT, on met fin à son contrat. La direction n'assume même pas !!

Dans le cadre de « la vigilance partagée », un chef de territoire demande à ses gens d'inscrire dans Alizé (un fichier « Edwige II » ?) toutes les anomalies constatées sur le terrain !?!
En 39/45 on n'appelait pas ça la « vigilance partagée » mais la collaboration !!!

Nous en sommes donc arrivés là si bas !

F.O condamne avec force cette politique répressive imposée par notre Direction, car c'est elle et elle seule qui est responsable de ce climat nauséabond dans notre Société !

Attention : celle ou celui qui se fera prendre avec un



sera mis à la porte !



Flash info

La Direction nous a annoncé, lors de la réunion de la *commission mutuelle* du jeudi 9 novembre 2017, que le Groupe Aperam avait l'intention de mettre en place pour 2019 une mutuelle commune à toutes les Sociétés.

Nous avons à Aperam Précision, une mutuelle, Adréa pour ne pas la citer, qui offre à ce jour les meilleures prestations de prise en charge au meilleur taux de cotisation.

Au fil des années, vos élus ont sans cesse œuvré pour l'amélioration de ces prestations (optique, dentaire etc.).

Il n'est pas question pour *F.O* que les salariés de Pont de Roide subissent une dégradation de prise en charge ou d'augmentation de la cotisation par la faute d'un changement de prestataire, non désiré !

F.O sera extrêmement vigilant quant aux décisions qui seront prises par le Groupe Aperam, et si au pire, *F.O* devait dénoncer ce nouveau partenariat, il le ferait !

Affaire à suivre.....